

Flash Info CGT – CSE n°9



Chers collègues,

CESI-CGT vous propose une information synthétique relative au **CSE du 30 septembre 2021** et vous livre sa lecture des débats.

Expertise comptable sur la participation 2020

Les résultats présentés par l'expert-comptable correspondent bien à la formule figurant dans l'accord signé en 2012. **CESI-CGT invite les salariés qui ne comprennent pas leur décompte individuel à se rapprocher de leur service RH afin que celui-ci leur détaille leur calcul.**

Les commissions de suivi des accords de participation et d'intéressement n'ont malheureusement jamais été réunies par la Direction. CESI-CGT relance la Direction sur ce sujet et **réfléchit à une formule de calcul plus avantageuse pour les salariés.**

En effet plusieurs éléments de la formule de calcul, notamment la prise en compte du CA uniquement et pas du résultat, ainsi que le plafond fixé pour la redistribution, contribuent à faire stagner le montant qui est versé aux salariés. **CESI-CGT espère que de véritables négociations pourront permettre une meilleure répartition du résultat des efforts collectifs.**

Activités Sociales et Culturelles (ASC)



A compter du 15 novembre prochain, un **chèque CADHOC de 130 €** sera distribué à 958 bénéficiaires environ correspondant aux critères de distribution qui sont :

- Etre présent le 1^{er} janvier 2021 et toujours présent le jour de la distribution,
- Etre en contrat CDD, CDI ou alternants.

AG2R

Il n'y aura pas d'augmentation de cotisation en 2022.

Afin de faciliter les dossiers des salariés CESI, **3 référents AG2R ont été nommés.**



Vous retrouverez l'intégralité du PV sur l'ENT dans la rubrique « Représentants du personnel/Comité social et économique/Les procès-verbaux de 2021 ».

Philippe BLOT
Adeline CAVIGNIAUX
Boumédienne HADJ

Amine BRAHMIA
Isabelle DECOTTIGNIES
Nedra LABRAOUI

Monique CANLORBE
Jean-François GRENIER
Julio SANTILARIO